



Kate Lynn Dutreix au centre de la photo
©KT

VIE ÉTUDIANTE

Kate Lynn DUTREIX

Présidente de l'Épicerie Solidaire des Étudiants (ESE)

Kate Lynn Dutreix et l'épicerie solidaire des étudiants...

Publié le 6 mars 2024

Kate Lynn est une jeune femme dynamique de 19 ans, étudiante en école d'infirmière. Vivant au Foyer de jeunes travailleurs Rabelais de Saint-Lô, elle est aujourd'hui Présidente de l'Association Sportive et Culturelle des Étudiants de l'agglomération Saint-Loise (ASCESL), ainsi que de l'Épicerie Solidaire des Étudiants (ESE). Cette épicerie inaugurée en début d'année, aide les étudiants à compléter les contenus de leurs placards ou de leur frigo. « C'est une idée de Saint-Lô Agglo, suite à un sondage organisé au printemps 2023 auprès des étudiants, explique Kate Lynn. Certains d'entre eux ne peuvent pas forcément manger à leur faim. Un partenariat a donc été mis en place avec la Banque alimentaire et les producteurs locaux ».

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet alimentaire territorial de l'Agglo et permet de donner accès aux étudiants à toute une gamme de produits variés : produits frais, produits secs, produits laitiers, fruits et légumes et même des produits d'hygiène et d'entretien.

L'épicerie solidaire des étudiants de Saint-Lô : comment ça marche ?

L'épicerie solidaire ouvre chaque mardi de 17h30 à 19h15 et hors vacances scolaires. Gérée par des étudiants et des enseignants bénévoles, elle est installée dans deux salles du FJT Rabelais. Certains agents de Saint-Lô Agglo, tels que Sonia Biens, coordinatrice de l'enseignement supérieur et Lynda Bottin, se chargent de récupérer les denrées alimentaires de la Banque Alimentaire. Un inventaire est établi puis les étudiants bénéficiaires sont guidés par les bénévoles pour acheter des produits.

URL de la page : <https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/paroles-dacteurs/kate-lynn-dutreix>

Que peut-on avoir dans son panier ?

Les étudiants ont accès à des paniers de 2 € maximum par semaine et par personne.

« Pour 2 €, il y a par exemple des pâtes, du riz, une conserve, un plat préparé, une bouteille de lait et si besoin des serviettes hygiéniques, énumère Kate Lynn.

Nous avons aussi un partenariat avec le Lycée de Saint-Lô Thère. Nous récupérons des produits des Enfants Terribles fabriqués là-bas : comme de délicieuses soupes, des compotes ou des plats préparés ».

Autre service proposé par l'Épicerie Solidaire : une commande de fruits et de légumes frais en direct d'un producteur local. « Il faut simplement commander à l'avance, pour 2 € maximum par personne et par semaine ».

Comment devenir étudiant bénéficiaire de l'épicerie solidaire ?

Pour devenir bénéficiaire, outre le fait d'être étudiant, il faut simplement adhérer à l'épicerie pour 1 € l'année, en se présentant un mardi soir ou Inscription à l'antenne info jeune étudiant (au FJT Espace Rabelais) tous les mardis de 13h à 14h et de 16h à 18h (sauf vacances scolaires).

Aujourd'hui, sur 2 000 étudiants saint-lois, une centaine est inscrite à l'épicerie Solidaire.

« Cela représente une quarantaine d'étudiants qui vient récupérer des denrées chaque semaine »

La précarité étudiante est un vrai sujet de fond de nos jours. Selon la Fédération des associations générales étudiantes, un étudiant sur cinq manque de moyens financiers pour se nourrir. Sur plus de 7 000 étudiants sondés en France métropolitaine, 19 % ont déclaré ne pas manger à leur faim et ainsi sauter plus de trois repas par semaine. Et, 49 % d'entre eux affirment ne pas avoir les moyens d'acheter des fruits et légumes frais de manière hebdomadaire.

À Saint-Lô, l'épicerie répond à un vrai besoin, 15 % des étudiants saint-lois ayant en effet manifesté leur souhait de bénéficier de ce type de service.

La Dreets (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) a accordé à l'Agglo une subvention de 20 000 € pour acheter des produits locaux à des producteurs de l'agglo. La Banque alimentaire, elle, fournit les conserves et des produits secs.

Rédaction : Claire Larquemain



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00